

Pôle Développement Urbain et Coopération Métropolitaine
Service Environnement et Cadre de Vie
Tél. : 05.34.41.59.73 – Fax : 05.34.41.59.86
E-mail : b.delmas@grandtoulouse.org

Monsieur Julien SAVARY
Association Vélo
5 avenue Collignon
31200 TOULOUSE

Affaire suivie par : Blaise DELMAS

Nos réf. : Env/JC/MB/SH/BD/09.052

Objet : traversée de la Garonne entre le Cancéropôle et Empalot



Monsieur,

Cher ami,

Par courriers du 5 novembre 2008 et 3 mars dernier, vous sollicitez le Grand Toulouse pour la création d'une continuité cyclable entre le Cancéropôle et le quartier Empalot.

Je vous précise que cet itinéraire (chemin de la Loge, pont d'Empalot) figure dans le Schéma Directeur du Réseau Cyclable et Vert acté le 29 mars 2004 par le Grand Toulouse et représente à ce titre un intérêt majeur pour la Communauté Urbaine.

Suite au courrier du Conseil Général du 22 janvier dernier vous précisant que le Grand Toulouse doit se positionner sur les fonctionnalités du futur pont d'Empalot, vous demandez au Grand Toulouse de définir les caractéristiques de l'ouvrage qui devrait remplacer celui qui doit être prochainement démolé.

Cet itinéraire est bien identifié par le Grand Toulouse comme un axe stratégique majeur des déplacements dans le sud de l'agglomération. Toutefois, les caractéristiques précises de l'ouvrage sont encore en cours de réflexion, notamment dans le cadre des travaux engagés pour la révision du PDU.

Par ailleurs, vous demandez que le chemin de la Loge soit également équipé d'un aménagement cyclable. Je vous informe que cet aménagement est inscrit en étude en 2009 dans la programmation de la Communauté Urbaine.

Ainsi, je ne manquerai pas de vous informer de l'avancement de ces projets le moment venu.

Je me tiens à votre disposition pour des informations complémentaires et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Cordoba

Le Vice-Président,

Président de la commission Transports et
Déplacements,



Joël CARREIRAS